formagora
02 53 20 68 68
hello@formagora.fr
www.formagora.fr

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LA FORMATION : « Reprendre en main la gestion énergétique d'un lieu »

Durée : 12 heures
Nombre de minimum d'inscrits : 10
Nombre de places : 15
Coordination : Patricia MORREVE - 06 24 71 06 32 - patricia@formagora.fr
Programme de formation actualisé le 25/05/2026

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le contexte politique et énergétique dans lequel évoluent les structures associatives, les collectivités, les entreprises privées, a été profondément bouleversé ces dernières années. Entre les injonctions de sobriété, les hausses des factures, l'amplification des vagues de chaleur et le choix des activités « essentielles » (ou non) par le législateur, l'approche des questions énergétiques laisse de nombreux acteurs démunis.

Par ailleurs, les acteurs classiques de l'énergie et du bâtiment maîtrisent mal les contraintes spécifiques de certains lieux, tout en ayant, à priori, l'exclusivité de la légitimité sur ces questions. Afin de permettre à la fois une vision stratégique éclairée et indépendante, mais aussi une gestion quotidienne raisonnée, il y a donc urgence à remettre dans les mains des gestionnaires de bâtiments et équipes de terrain des outils permettant de reprendre pouvoir sur le destin énergétique de lieux complexes qu'ils ont en gestion.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Organiser une réflexion énergétique concrète, rapide et efficace sur des projets autour de la sobriété énergétique de lieux classiques ou atypiques
- Intégrer la dimension humaine et incertaine des phénomènes énergétiques
- Se donner les moyens de maîtriser les charges énergétiques d'un site

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Identifier les principaux postes de consommation d'énergie d'un bâtiment
- Définir les gisements majeurs d'économies d'énergie
- Décrire les actions techniques à mettre en œuvre ou à faire mettre en œuvre
- Interroger les habitudes d'usage et leur impact sur les consommations énergétiques
- Identifier les parties prenantes et les freins organisationnels impliqués dans la mise en place de la sobriété énergétique
- Définir des indicateurs de performance et les éventuels moyens de mesure afférents
- Distinguer les paramètres de conception/rénovation du patrimoine bâti des paramètres organisationnels et comportementaux des usagers
- Communiquer à des partenaires les paramètres de conception de lieux
- Esquisser une stratégie de communication engageante autour d'un plan de sobriété

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2026 – V12
MAJ : 12/01/2026

formagora
02 53 20 68 68
hello@formagora.fr
www.formagora.fr

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE EN DISTANCIEL ASYNCHRONE (4h00)

MODULE 1 : « Culture minimale sur l'énergétique dans le cadre de la Méthode Design énergétique® »

- Maîtriser les notions énergétiques de base (énergie, puissance, unités, ordres de grandeur)
- Organiser une réflexion énergétique
- Comprendre les grands principes fondamentaux de l'énergétique dans les bâtiments
- Intégrer les notions de non-usage, d'états transitoires et de systèmes
- Mettre en application dans des lieux de nature différentes

MODULE 2 : « Les fondations de la Méthode Design énergétique® »

- Maîtriser les 4 notions fondamentales de la méthode (l'énergie, le service rendu, la relation, la performance)
- Organiser l'utilisation des outils de la méthode pour des cas concrets
- Intégrer les 5 piliers de la sobriété énergétique dans un réflexion globale sur l'énergétique des bâtiments

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PRESENTIEL (8h00)

INTRODUCTION À LA FORMATION

- Présentation du formateur
- Rappel des objectifs de la formation
- Présentation détaillée du programme
    - Recueil des attentes et objectifs précis des participants

RETOUR SUR LES FORMATIONS EN LIGNE ASYNCHRONES

- Questions / réponses
- Eclaircissement sur l'ensemble des contenus
- Partages entre les participants
- Ré-apports théoriques

AUDIT PARTICIPATIF DU BÂTIMENT

- Pratiques actuelles des usagers en matière d'énergétique et influences sur le confort des locaux
- Détection et identification des systèmes énergétiques liés à chacun des services énergétiques
- Elaboration d'une stratégie énergétique sur chacun des principaux services énergétiques
- Debriefing en intelligence collective avec complément d'apports et d'expertise

LES LOCAUX STRATÉGIQUES SECONDAIRES

- Pratiques actuelles des usagers en matière d'énergétique sur le local secondaire
- Détection et identification des systèmes énergétiques liés à chacun des services énergétiques
- Elaboration d'une stratégie énergétique sur chacun des principaux services énergétiques
- Débriefing collectif avec complément d'apports et d'expertise

TRAVAIL EN GROUPE SUR UN SCÉNARIO DE REPRISE EN MAIN ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT

- Définition des services énergétiques à rendre en hiver / en été
- Identifier les points d'améliorations majeures par rapport à l'existant
- Esquisse d'un plan d'action
- Debriefing en intelligence collective avec complément d'apports et d'expertise

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2026 – V12
MAJ : 12/01/2026

INTÉGRATION DE LA DÉMARCHE GLOBALE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- Les 5 piliers de la sobriété
- Plan d'action immédiat
- Inventaire des parties prenantes
- Esquisse d'un récit

CONCLUSION

- Les besoins pour la transposition sur le terrain
- Les prochains pas
- Les ressources complémentaires

Un temps d'échanges est prévu à chaque fin de séance : questions des participants et réponses du formateur.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS UTILISÉS

Pour les sessions en distanciel synchrone : l'entité bénéficiaire prévoit un ordinateur pour chaque participant.
Pour les sessions en présentiel : aucun matériel informatique ne sera nécessaire. Il faudra seulement prévoir du matériel pour de la prise de note manuscrite.
Les supports de formation sont partagés aux participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaire de bâtiment, responsable technique, Directeur-trice d'association, ou tout autre personne devant mettre en œuvre un plan de sobriété énergétique dans un bâtiment.

PRÉREQUIS

• Savoir utiliser un navigateur web et ses fonctions basiques pour suivre la formation en distanciel asynchrone
• Maitriser les fondamentaux de la langue française

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

DÉLAI D'ACCÈS

L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement.

MESURES SANITAIRES

Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans un contexte d'endémie, d'épidémie ou de pandémie.
Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2026 – V12
MAJ : 12/01/2026

La première partie de la formation se déroulera en distanciel asynchrone via la plateforme de formation LEARNYBOX. La seconde partie de la formation se déroulera en présentiel, en immersion dans un lieu représentatif du sujet.

MÉTHODES :
Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives. Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation. Les cas pratiques, issus de cas réels, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges. Debriefing individuel et collectif

ÉVALUATIONS

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation des compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales seront effectuées au cours de la formation.
- En fin de formation, un quizz est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.

Modalités de suivi :

- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

● A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation…). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
● La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

RÉFÉRENCES DU FORMATEUR

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leurs expertises dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Pour plus de précisions sur les expertises et qualifications du formateur, merci de nous contacter.

VOS CONTACTS

Contacts utiles pour vous apporter des précisions sur les modalités techniques et pédagogiques de cette formation :

- Pour une précision technique : Emeline au 07 79 12 17 23 - emeline@formagora.fr
- Pour une précision pédagogique : Patricia au 06 24 71 06 32 - patricia@formagora.fr

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE POUR CE PROGRAMME

- Nombre de stagiaires formés en 2025 : 13
  - Satisfaction globale moyenne : 9,28 /10
  - Note générale de la formation : 7,82 /10
  - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,81 /10

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2026 – V12
MAJ : 12/01/2026

Pour plus de précisions sur les indicateurs de ce programme, merci de nous contacter.

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2025 : 1 096
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2025 : 144
- Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 1 051 évaluations
    - Satisfaction globale moyenne : 9,55 /10
    - Note générale de la formation : 9,14 /10
    - Préparation et organisation de la formation : 9,42 /10
    - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,88 /10

** Toutes formations confondues*

RÉFÉRENCEMENTS POSSIBLES

OPCO, Fonds de formation des travailleurs indépendants, France Travail, Formiris, VIVEA.
Non finançable par le CPF.

FORMAGORA SARL, 40 Allée de la Saulaie, 49800 Trélazé
Au capital de 15 000 € - N° SIRET : 884 745 555 00026 RCS Angers - Code APE : 7022Z - TVA : FR 69 884 745 555
Certificat QUALIOPI n° 24FOR00305.1
N° NDA 52 49 03673 49 enregistré auprès du Préfet de la région Pays de Loire - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

PF 2026 – V12
MAJ : 12/01/2026